



Archives de sciences sociales des religions

112 | octobre-décembre 2000

Âme et corps : conceptions de la personne

TALLON (Alain), *La France et le Concile de Trente (1518-1563)*

Rome, École française de Rome, Palais Farnèse, 1997, 975 p. (coll.

« Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome »)

Willem Frijhoff



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/assr/20364>

ISSN : 1777-5825

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2000

Pagination : 128-129

ISBN : 2-222-96698-1

ISSN : 0335-5985

Référence électronique

Willem Frijhoff, « TALLON (Alain), *La France et le Concile de Trente (1518-1563)* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 112 | octobre-décembre 2000, document 112.49, mis en ligne le 19 août 2009, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/assr/20364>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Archives de sciences sociales des religions

TALLON (Alain), *La France et le Concile de Trente (1518-1563)*

Rome, École française de Rome, Palais Farnèse, 1997, 975 p. (coll. « Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome »)

Willem Frijhoff

RÉFÉRENCE

TALLON (Alain), *La France et le Concile de Trente (1518-1563)*, Rome, École française de Rome, Palais Farnèse, 1997, 975 p. (coll. « Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome »)

- 1 La France a toujours entretenu des relations compliquées avec le Concile de Trente, aussi bien à l'époque même du concile (dont tout le monde ou presque semblait se méfier) que dans son appréciation ultérieure par l'Église, gallicane ou romaine, par les opposants hors de l'Église, voire jusque par les historiens eux-mêmes, dont, par ailleurs, beaucoup ont préféré à ce sujet un profil bas aux interprétations fortes. Au XVI^e siècle européen dominé par l'empire des Habsbourgeois, les enjeux politiques du concile étaient certainement aussi grands que les intérêts religieux. Les deux étaient en fait inextricablement mêlés lorsque, comme ce fut le cas en France, la construction de l'État s'appuyait sur une instrumentalisation de la religion. La France étant alors le royaume le plus important de l'Europe et sans doute à la pointe du mouvement centralisateur et absolutiste, elle avait forcément sa propre interprétation – à dominante gallicane et conciliariste – du concile. Celle-ci butait sur les intérêts pontificaux, curiaux et impériaux, eux-mêmes soutenus par l'écrasante présence italienne (plus de deux tiers des votants au moment crucial de 1562-1563) à ce concile tenu à différents endroits de la péninsule italienne (Trente en terre d'Empire, Bologne en territoire pontifical) mais toujours loin de Paris. Des chocs étaient inévitables et le problème était dans un certain sens insoluble. D'où le secret

espoir des Français d'en rester à un concile « virtuel », toujours ardemment souhaité mais jamais réellement réuni.

- 2 Ce très gros ouvrage est le fruit d'une thèse de doctorat achevée en sept ans – temps remarquablement court étant donné la somme prodigieuse de documentation réunie aux sources parisiennes, vaticanes et italiennes, la maîtrise de la bibliographie dont l'auteur témoigne, et la maturité de ses jugements. Il fournit une révision profonde du rapport entre le Concile de Trente et la France. Dans une première partie qui comprend la moitié de l'ouvrage, A.T. reconstitue l'histoire de la politique conciliaire du royaume de France depuis le premier appel au concile, tout empreint de gallicanisme, par le parlement et l'université de Paris en 1518, jusqu'à la clôture du concile en 1563, lorsque la guerre civile vient d'éclater en France et que le pays mesure tout le désastre qu'entraîne alors l'interminable aveuglement des responsables de la nation devant les causes défendues par les protestants. Sur fond de pragmatisme politique, de crises religieuses et d'une « diplomatie de la rumeur », l'A. fait défiler les différentes modalités de réunion (concile universel ou national, colloque interconfessionnel ou assemblée de réforme, concile politique ou ecclésiastique). Il les dissèque comme autant d'éléments d'un immense jeu des forces européen dans lequel non seulement prélats, théologiens, ambassadeurs et souverains s'impliquent mais, à l'occasion, les réformateurs eux-mêmes qui en ont fourni entretemps les enjeux doctrinaux et pastoraux majeurs. À la lecture de cette partie, on reste parfois ébahi devant tant d'incompréhension à l'égard de ce qui se passait en France et en Europe et devant l'étroitesse de la lorgnette des dirigeants gallicans.
- 3 La deuxième partie de l'ouvrage, nettement plus courte mais pas moins importante, évoque les nombreuses conceptions du concile en France, ou plutôt les idéaux que l'on peut retrouver derrière le pragmatisme des actions ou dans l'opinion des auteurs religieux ou intellectuels : le conciliarisme, l'humanisme chrétien (Érasme restant étrangement à l'écart de ces débats essentiels pour l'avenir), l'humanisme gallican (illustré par Guillaume Postel), la concorde, la paix religieuse, les désirs de retour aux origines ou à la simplicité évangélique (Ronsard), les exigences des réformés à propos de l'autorité de l'Écriture et leurs craintes (Calvin en tête) d'être rattrapés dans l'opinion par une réforme catholique en profondeur, enfin les satires des déçus (Rabelais dans le *Quart Livre*, 1548-1552). La troisième et dernière partie, enfin, analyse la présence et les activités des Français au concile, en tant que groupe agissant au mieux de ses intérêts : si le gallicanisme domine, l'image finale demeure plus nuancée que dans le passé. Aux yeux d'A.T., qui s'oppose ici à la vision d'Alphonse Dupront, la nécessité historique objective du concile général de Trente demeure un sujet de débat tant étaient fortes les ressources réformatrices à l'intérieur de la nation. Initié pour des motifs politiques, le concile s'est en fin de compte imposé comme une entreprise religieuse de Contre-Réforme (au sens fort du terme), capable de remédier à la crise religieuse qui s'emballait, par une réforme dogmatique et surtout pastorale en profondeur. C'est, en gros, la vision du Cardinal de Lorraine, dépêché à Trente en l'automne de 1562 où, abandonnant le gallicanisme dur de la politique royale (Catherine de Médicis), il propose alors un compromis pastoral de plus large envergure – solution réaliste qui non seulement s'imposait pour terminer ce concile interminable, mais qui seule pouvait assurer à longue échéance l'entente générale des pays catholiques sur les modalités de réforme et la renaissance de la culture catholique. Le gallicanisme ne disparaît pas pour autant, mais les plus lucides des gallicans reconnaissent que la rénovation universelle des anciennes structures ecclésiastiques

proposée à Trente est la plus solide réponse aux défis que les hérétiques posent dans le royaume aussi bien qu'ailleurs.

- 4 Ce livre bien structuré et, en dépit de sa longueur, très lisible, demeurera l'un des grands ouvrages de référence sur le Concile de Trente.